ALIZES FORMATION
Association régie par la loi de 1901
65 Boulevard Laurent GÉRIN, 69200 VENISSIEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ALIZES FORMATION relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 6 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous portons à votre attention : la note annexe intitulée « Règles et méthodes comptables » expose que les comptes ont été établis conformément à l'hypothèse de base de continuité d'exploitation, ceci nonobstant l'incertitude liée au financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 25 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ACKELA AUDIT

Nathalie BURDET
Associée

ACKELA AUDIT Commissaires aux comptes
Le Thor - 19 rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 69 98 00 10 - Fax : 04 72 84 94 11
530 082 288 RCS LYON

BILAN ACTIF

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	29 839	29 777	62	478
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 715		1 715	1 715
TOTAL (I)	**31 554**	**29 777**	**1 777**	**2 193**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				620
Autres	85 264		85 264	81 741
Valeurs mobilières de placement	15 296		15 296	15 296
Disponibilités	166 069		166 069	158 443
Charges constatées d'avance (3)	1 011		1 011	887
TOTAL (III)	**267 639**		**267 639**	**256 986**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**299 193**	**29 777**	**269 416**	**259 180**

1) Dont droit au bail
2) Dont à moins d'un an (brut)
3) Dont à plus d'un an

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	213 348	197 333
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	23 532	16 015
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**236 880**	**213 348**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	7 624	17 953
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**7 624**	**17 953**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 878	3 949
Dettes fiscales et sociales	21 034	23 929
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**24 912**	**27 878**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**269 416**	**259 180**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*24 912*	*27 878*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation N / N-1 en valeur	en %
TOTAL DES RESSOURCES	**1 896**	**100.00**	**8 583**	**100.00**	**-6 687**	**-78**
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Taux de marge commerciale						
Production vendue	1 896	100	8 583	100	-6 687	-78
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
+ Autres						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**1 896**	**100**	**8 583**	**100**	**-6 687**	**-78**
+ Cotisations et dons						
+ Subventions d'exploitation	206 971		199 840		7 132	4
- Consommation en provenance des tiers	41 033		41 001	478	32	
- Subventions accordées						
VALEUR AJOUTÉE	**167 834**		**167 421**		**413**	
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 185	115	1 728	20	457	26
- Charges de personnel	152 615		152 489		125	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITAT.	**13 035**	**687**	**13 204**	**154**	**-169**	**-1**
+ Produits de gestion courante	191	10	4 264	50	-4 073	-96
- Charges de gestion courante						
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	261	14			261	
- Provisions à caractère de charges						
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	**12 965**	**684**	**17 468**	**204**	**-4 504**	**-26**
+ Produits financiers	679	36	691	8	-12	-2
- Charges financières	1				1	
+ Résultat sur cessions d'actifs						
+ Provisions financières						
COÛT DE FINANCEMENT	**678**	**36**	**691**	**8**	**-13**	**-2**
- Impôts sur les bénéfices	24	1	28		-4	-14
- Participation						
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**13 619**	**718**	**18 131**	**211**	**-4 512**	**-25**
+ Résultat sur cessions d'actifs						
- Dotations aux amortissements	416	22	531	6	-115	-22
+ Reprises sur amortissements						
- Dotations aux provisions	761	40	1 585	18	-824	-52
+ Reprises sur provisions	11 090	585			11 090	
- Dotations aux fonds dédiés						
+ Reprises aux fonds dédiés						
+ Subventions d'équipem. virée au résultat						
RÉSULTAT NET	**23 532**		**16 015**	**187**	**7 517**	**47**

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
RODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	1 896	8 583	-6 687	-78
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	206 971	199 840	7 132	4
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	11 279	4 264	7 015	165
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	2		2	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**220 148**	**212 686**	**7 462**	**4**
HARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	41 033	41 001	32	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 185	1 728	457	26
Salaires et traitements	114 012	106 237	7 775	7
Charges sociales	38 603	46 252	-7 649	-17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	416	531	-115	-22
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	761	1 585	-824	-52
Subventions accordées par l'association				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**197 010**	**197 334**	**-324**	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**23 139**	**15 352**	**7 786**	**51**
ération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
ération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
RODUITS FINANCIERS				
De participation	679	691	-12	-2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**679**	**691**	**-12**	**-2**
HARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1		1	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**1**		**1**	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**678**	**691**	**-13**	**-2**
RODUITS EXCEPTIONNELS				

VU PAR LE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	en %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
HARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	261		261	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**261**		**261**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**-261**		**-261**	
Impôts sur les bénéfices	24	28	-4	-14
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**23 532**	**16 015**	**7 517**	**47**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	**220 828**	**213 377**	**7 450**	**3**
TOTAL DES CHARGES	**197 296**	**197 362**	**-66**	
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**23 532**	**16 015**	**7 517**	**47**
VALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
RODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
HARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	**23 532**	**16 015**	**7 517**	**47**

Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *-261*

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

VU PAR LE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 269 416.42 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 23 531.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

Il y a continuité de l'exploitation nonobstant l'incertitude liée au financement de l'activité.

COVID-19 :

Information au titre d'un évènement post clôture :
La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Les entités ont commencé à être affectés par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et ses mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activitté de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice :
Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020. La direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la poursuite de l'exploitation.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	4 à 5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	12 126		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	17 713		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	29 838		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	29 838		

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			12 126	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			17 713	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			29 838	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			29 838	

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	12 126			12 126
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	17 235	416		17 651
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	29 360	416		29 777
	TOTAL GENERAL	**29 360**	**416**		**29 777**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risque de perte d'emploi et donc d'indemnités de licenciements a été comptabilisée en 2018 pour lier le risque de perdre une grosse part de marché via des formalités faites directement par le Pôle Emploi. En tenant compte de l'ancienneté de chacune, celle ci s'élèvait à 17 953 €.

En raison de la rupture du contrat de travail de Mme CONRAUD sur 2019, l'indemnité a été versée sur son salaire pour 12 000 € et la reprise de provision a été faite pour 11 090 €.
En parallèle un complément de 761 € a été apporté en provision pour Mme BUI VAN.

La provision pour risque de perte d'emploi au 31/12/2019 s'élève à 7 624 €.

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 715		1 715
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	83 224	83 224	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		2 040	2 040	
	Charges constatées d'avance		1 011	1 011	
		TOTAUX	**87 990**	**86 275**	**1 715**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 011
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**1 011**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	83 224
Disponibilités	
TOTAL	**83 224**

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	197 333	16 015		213 348
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	16 015		16 015	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	213 348	16 015	16 015	213 348

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 878	3 878		
Personnel & comptes rattachés		6 921	6 921		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		11 524	11 524		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	24	24		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 565	2 565		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**24 912**	**24 912**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 878
Dettes fiscales et sociales	11 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**15 367**

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Non calculé car non significatif.

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACKELA Audit

19 rue Louis Guérin - Immeuble Le Thor

69100 Villeurbanne

Les honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 s'élèvent à 2 228.24 €

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALIZES FORMATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	**3.69**	**2.85**
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2.69	1.85
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REDRESSEMENT URSSAF URSSAF 2016	177	
REDRESSEMENT URSSAF URSSAF 2017	44	
REDRESSEMENT URSSAF URSSAF 2018	40	
TOTAL	**261**	

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
RBT APICIL CONRAUD INDEM COMPL MALADIE CONRAUD	189		
TOTAL	**189**		

VU PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES